

PROVINCE DE QUÉBEC

**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ISIDORE**

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

par la soussignée, Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité

QUE:

Lors de la séance ordinaire du 9 janvier 2017, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

Règlement no 294-2017 fixant les taux de taxes pour l'année 2017

Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 128, route Coulombe, du lundi au vendredi, de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

DONNÉ À Saint-Isidore, ce douzième (12^e) jour de janvier deux mille dix-sept (2017).

Louise Trachy, g.m.a.
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière, résidant à Sainte-Marie, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 12h00 et 24h00, le douzième (12^e) jour de janvier 2017, à chacun des endroits habituels déterminés par le conseil, soit à l'église et à l'aréna.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 12 janvier deux mille dix-sept (2017).

Louise Trachy, g.m.a.
Directrice générale
et secrétaire-trésorière